



APPEL A DONS 2018

Nous encourageons les licenciés à effectuer un don à l'ASM TENNIS DE TABLE.

Pourquoi effectuer un don ?

Afin d'apporter un encadrement de qualité pour les sportifs tout en maintenant un équilibre budgétaire et pour faire face à la diminution régulière de la subvention municipale, votre club a besoin de recettes complémentaires aux cotisations annuelles.

L'association peut augmenter ses ressources en récoltant des dons. Par ce geste vous aidez le club et participez activement aux projets sportifs de l'association.

Avantage fiscal :

Le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don.

Bulletin à découper et à joindre accompagné de votre règlement.

VERSEMENT DE DON

Je soussigné(e),

Nom : **Prénom** :

Téléphone :

Demeurant :

Souhaite soutenir l'action de l'ASM TENNIS DE TABLE en apportant une participation financière. Je souhaite devenir :

Membre donateur pour la saison 2018-2019

Membre bienfaiteur pour la saison 2018-2019 (don minimum 1000€)

Je joins un chèque / espèces (rayez la mention inutile) pour un montant de €.
Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ASM TENNIS DE TABLE.

Je recevrai à l'adresse ci-dessus un reçu fiscal qui me permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu équivalente à 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Date et signature :